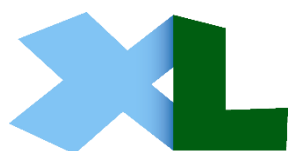


# Championnat Départemental Cyclocross UFOLEP 40 - UFOLEP 64 Mont-de-Marsan (40)

Contact : Claudine DUPOUY  
06.19.16.53.48



## REGLEMENT

Le Championnat Bi-Départemental de Cyclocross se déroulera le **samedi 9 décembre 2017** à **Mont-de-Marsan (40) au Parc de Nahuques.**

**Voici l'adresse de la manifestation : Allée de Nahuques 40000 Mont-de-Marsan**

Il est organisé par le Stade Montois avec le concours du Comité Départemental UFOLEP LANDES et le Comité Départemental UFOLEP Pyrénées-Atlantiques.

Les courses 1 et 2 ne seront ouvertes qu'aux licenciés des comités UFOLEP 40 et 64.

### MATERIEL, REGLEMENTATION

La réglementation générale nationale du Cyclocross à l'U.F.O.L.E.P. est applicable à la spécialité. L'emploi de bicyclette type VTT est interdit sur le Championnat Départemental.

Les guidons additionnels ainsi que les guidons plats sont interdits en cyclocross.

**Le port du casque à coque rigide attaché sur la tête est obligatoire à l'échauffement et pendant l'épreuve.**

### DEPANNAGE :

Le changement de roue est toléré en ***tout point du circuit même entre concurrents.***

Un parc à vélo obligatoire sera surveillé par un responsable de l'organisation.

Le changement de bicyclette n'y est autorisé que suite à ***une casse de matériel reconnu***, le non-respect de ces règles pourra entraîner ***l'élimination du concurrent***, ou selon les conditions climatiques et sur décision des membres des CTD.

***La crevaison n'est pas considérée comme incident mécanique.***

### LUTTE CONTRE LE DOPAGE :

Dans le cadre de la prévention et la lutte contre le dopage, des concurrents peuvent être amenés à se soumettre à un contrôle anti-dopage exercé selon les règles en vigueur.

Il appartient à chaque concurrent de vérifier au podium, après leur épreuve, s'il doit ou non se soumettre au contrôle médical.

### RESERVES :

Sur avis des responsables des commissions départementales ou leur représentant, l'épreuve pourra **être annulée** ou le tracé du parcours **modifié** en cas de danger (verglas, neige recouvrant les obstacles, boue, inondation, etc.....).

## **ENGAGEMENTS :**

Les engagements se font auprès des Comités Départementaux des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques. Les coureurs ont la possibilité de s'inscrire le jour de la course.

Les responsables des CTD départementales feront parvenir au responsable de l'UFOLEP des Landes la liste des concurrents souhaitant participer à la manifestation.

Précisions applicables uniquement pour les coureurs landais :

- Seuls les coureurs ayant participé aux épreuves cyclocross du 28/10/2017 et du 01/11/2017 pourront prétendre au titre de Champion Départemental. Les autres concurrents pourront participer à la manifestation sans prétendre au podium, sauf dérogation ci-après.
- Les engagements seront à régler sur place pour les licenciés du 40.

## **Tarif des engagements :**

**Adultes : 6 € - Jeunes (- 16 ans) : 3 €**

**Toute absence devra être justifiée** [Certificat médical / raison professionnelle ou personnelle (naissance, décès)], faute de quoi l'engagement sera dû.

Aucune absence pour participation à une autre épreuve sportive ne sera acceptée (Cf règlement national).

## **RETRAIT DES DOSSARDS :**

Chaque concurrent devra lui-même retirer son dossard en présentant sa licence 2017/2018 et son carton de Cyclocross. En aucun cas il ne sera remis un dossard à un concurrent qui serait dans l'impossibilité de fournir sa licence et son carton cyclocross.

La licence et le carton cyclocross de chaque participant devront être homologués au moins 8 jours avant la date du Championnat Départemental.

## **DEROGATION :**

Possibilité d'une dérogation après examen du dossier par la Commission Technique Départementale de Cyclocross pour les raisons suivantes :

- Obligation Professionnelle (justificatif de l'employeur)
- Obligation Familiale
- Voyage scolaire
- Maladie (certificat médical)
- Arrêt de travail (certificat médical)

Le dossier de demande de dérogation doit être envoyé avant le 6 décembre 2017.

## **ORGANISATION :**

Un poste de secours, assuré par l'ADPC 40, sera présent sur place.

L'animation sera assurée par Jean-Pierre PERSILLON.

Un point de lavage sera mis à disposition des concurrents.

Des douches et des toilettes seront disponibles sur place.

## **CATEGORIES ET TITRES :**

Jeunes 13/14 ans (Féminin – Masculin)

Jeunes 15/16 ans (Féminin – Masculin)

Adultes masculins 17/19 ans

Adultes masculins 20/29 ans

Adultes masculins 30/39 ans

Adultes masculins 40/49 ans

Adultes masculins 50/59 ans

Adultes masculins 60 ans et +

Adultes féminins 17 et +

## **PROTOCOLE :**

Les trois premiers coureurs de chaque catégorie sont obligés de se présenter lors de la remise protocolaire en **tenue correcte de coureur** (maillot, veste, collant court ou long).

---

## **CHAMPIONNAT NATIONAL :**

Pour rappel, pour pouvoir participer aux Championnats Régional et National de Cyclocross, il faut avoir participé au **Championnat Départemental**.

## **RECLAMATIONS :**

Les réclamations éventuelles pourront être déposées :

- Oralement dans les 15 minutes suivant l'affichage des résultats par un représentant du club auprès de la direction de course
- Dans un délai de 48h00 après la proclamation des résultats : par lettre recommandée avec accusé de réception, adressées à :
  - UFOLEP des Landes, 122 rue du général de Lobit 40000 Mont de Marsan

Tout concurrent contrevenant aux présentes règles, ou dont la tenue est déloyale ou antisportive, sera déclassé par les commissaires.

## PROGRAMME

- 10h00 Accueil et Émargement des coureurs épreuve Open
- 11h00 Epreuve Cyclocross Open (les vélos VTT sont admis)
- 12h00 Accueil et Émargement des coureurs Course 1
- 12h30 : Récompenses Epreuves Open (Cyclocross et VTT)
- 13h00 Epreuves Course 1:  
Adultes Masculins 60 ans et plus (40 min)  
Jeunes Féminines et Masculins 13-14 ans (20 min)  
Jeunes Féminines et Masculins 15-16 ans (30 min)  
Féminines 17/29 ans et 30/39 ans, 40 ans et plus (30 min)  
Adultes Masculins 17-19 ans (40 min)  
Adultes Masculins 20-29 ans (50 min)
- 14h00 : Accueil et Émargement des coureurs Course 2
- 14h15 Initiation Jeunes Cyclocross et VTT
- 14h45 Fin Initiation jeunes Cyclocross et VTT
- 15h00 Epreuves Course 2 :  
Adultes Masculins 30-39 ans (50 min)  
Adultes Masculins 40-49 ans (50 min)  
Adultes Masculins 50-59 ans (50 min)
- 16h30 Remise des récompenses et vin d'honneur – Château de Nahuques

Lors de l'émarginement, chaque concurrent devra se présenter et remettre obligatoirement sa licence UFOLEP (avec photo et signature) ainsi que sa carte cyclocross pour être autorisé à prendre le départ. Ces derniers leur seront rendus lorsqu'il ramènera le dossard.

### **RESTAURATION RAPIDE TOUT AU LONG DE LA JOURNEE**

Un stand de restauration est prévu toute la journée.